

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 3 juin 2025

Réfection et modernisation de l'éclairage public de la Ville d'Evian-les-Bains

Engagés dans une démarche de transition énergétique, la Ville d'Evian-les-Bains et le SYANE ont, dès 2022, lancé les études nécessaires à la mise en place d'un programme de modernisation de l'ensemble de son éclairage public.

Cette démarche se traduit aujourd'hui par la mise en place d'un marché public global de performance pour assurer la modernisation, la rénovation, l'exploitation et la maintenance de l'éclairage et des installations connexes sur tout le territoire communal.



Un éclairage public modernisé pour une ville plus attractive, solidaire et écocitoyenne.

« Préserver la qualité de vie des Évianais est une des priorités de l'équipe municipale élue en 2020. L'éclairage public est une composante essentielle de cette qualité de vie. À la fois synonyme de confort mais aussi de sécurité, c'est un élément clé de nos aménagements.

Dans la ville, la lumière apportée par l'éclairage public participe au sentiment de sécurité et favorise le confort des usagers et l'apaisement de l'espace public. L'éclairage participe par ailleurs à la mise en valeur de la ville dans toutes ses dimensions et donc à l'attractivité de notre territoire. Enfin, un éclairage inadapté, outre le fait qu'il



génère pour la commune des dépenses excessives ; peut aussi engendrer une pollution lumineuse, perturber les écosystèmes et avoir un impact négatif sur la biodiversité.

La modernisation de notre éclairage public représente pour nous une opération majeure d'investissement qui mobilise une enveloppe de plus de 2,2 M€. C'est aussi une nouvelle preuve de notre engagement en faveur de l'écologie et la citoyenneté, qui est l'un des marqueurs de notre mandat municipal. La baisse de la pollution lumineuse permettra de préserver la trame noire imaginée par la ville en protégeant la faune nocturne. Ce projet s'inscrit enfin dans une vision plus large de l'aménagement de notre territoire en mobilisant l'emploi local, favorisant l'insertion, et faisant le choix de solutions durables. Il est le fruit d'un travail collectif entre la commune, ses partenaires institutionnels, et les citoyens. »

Josiane Lei, Maire d'Evian-les-Bains



« Ce projet est une première pour le Syane. Grâce à une collaboration renforcée avec la Ville d'Évian-les-Bains, nous avons pu inventer un dispositif inédit pour accélérer et massifier la rénovation de l'éclairage public sur une commune emblématique de Haute-Savoie. Alliant ingénierie technique, financière, administrative, l'élaboration de ce marché global de performance démontre parfaitement l'intérêt de la mutualisation sur le territoire haut-savoyard pour répondre aux enjeux de la transition énergétique.

Le Syane est fier d'œuvrer aux côtés de la Ville d'Évian-les-Bains et de ses élus dont la confiance nous honore. Je remercie l'ensemble des équipes du Syane, de la commune, ainsi que les entreprises avec qui le travail ne fait que commencer pour atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes collectivement fixés. »

Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane

Un réseau performant et intelligent

Un réseau entièrement rénové

Ce marché global de performance confié au groupement ALCYON (CITEOS) / CHATEL permet de rénover 2000 points lumineux ainsi que 12,7km de réseau. Il a également été convenu de procéder à une séparation de 100% des réseaux aériens (électricité et éclairage public) ce qui permet d'améliorer la fiabilité et de faciliter la gestion de ces réseaux.



Un éclairage connecté et adapté aux usages

Un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière a permis à Evian-les-Bains de choisir son futur matériel d'éclairage public en tenant compte du fonctionnement urbain de la ville, de l'identité des quartiers, des usages quotidiens diurnes et nocturnes, de la faune et de la flore présentes.

En ce sens, 69 armoires d'éclairage ainsi que 250 points lumineux établis au cas par cas seront complétés de dispositifs de télégestion permettant de piloter l'éclairage à distance et de faciliter les opérations de maintenance. Cette innovation permettra de s'adapter au rythme de la ville et de ses citoyens ainsi que de réaliser davantage d'économies d'énergies grâce à un pilotage facilité.

Un chantier exemplaire

Engagements environnementaux :

Le Syane et la Ville d'Evian-les-Bains s'engagent pour le climat en amont, pendant et en aval des travaux.

Une réduction globale du bilan carbone annuel est notamment prévue grâce à une meilleure gestion des déchets sur le chantier, un plan de déplacement pour limiter les kilomètres superflus et une réduction générale des émissions de CO2 des véhicules.

Cet engagement se poursuit avec l'optimisation des ressources grâce à l'économie circulaire. Ce faisant, l'association Atelier RE-NEE réutilise les textiles entourant les mâts d'éclairage pour en faire des sacs à main ou objets de bureaux. Les palettes bois sont récupérées par l'Atelier Chantier d'insertion afin d'en faire des supports de plantation. Pour finir, est mis en place un réemploi des équipements via les partenaires locaux.

La préservation des milieux naturels est tout autant primordiale en évitant les nuisances visuelles et sonores (aucun déchet stocké sur site, fourgons et nacelles adaptées pour une réduction de bruit maximale), en limitant la pollution au sol (kit absorbant dans les véhicules pour limiter les fuites dans le sol) et en utilisant des sources lumineuses adaptées pour préserver la biodiversité.

Finalement, ce sont 312,6 tonnes de CO2 qui seront économisées au cours de ces travaux, soit l'équivalent d'environ 2km en avion long-courrier ou les émissions annuelles de 34 français.





Engagements économiques :

Par ailleurs, sont tenus d'autres engagements en termes de niveau de service pour limiter les pannes et les délais d'interventions. Il était prévu au cahier des charges une part minimale de 10% du marché réalisé par des PME et PMI, objectif atteint puisque le titulaire retenu s'est engagé à hauteur de 18%.

L'entreprise DEGENEVE aura la délégation d'une partie des travaux (8% du marché), tandis que l'entreprise ACERE s'occupera de la partie étude (3% du marché) et que l'entreprise ÉLECTRICITÉ JACQUIER aura la charge de la maintenance (7% du marché).

Engagements sociaux :

Le Syane, en lien avec la Ville d'Evian-les-Bains, a mis en place une clause sociale en faveur de l'insertion et de l'emploi. Des dispositifs d'encadrement technique, de tutorat et d'accompagnement ont été proposés par l'attributaire. INNOVALES sera chargé du suivi régulier du bon fonctionnement des formations et du contrôle des engagements en termes d'insertion (plus de 3000 heures d'insertion).

Financements

Le coût total de l'offre retenue s'élève à 4.3 millions d'euros dont 2.2 millions seront financés par la commune. La Banque des Territoires permet au Syane de mener à bien ce projet grâce à l'accord d'un prêt « Transition écologique ».

